Offensive: jamais le bon moment!

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Article

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1982)

Heft 649

PDF erstellt am: 23.05.2024

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1013177

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

public

Jomaine

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand Nº 649 2 septembre 1982 Dix-neuvième année

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 52 francs

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021/22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro: Rudolf Berner François Brutsch Marcel Burri André Gavillet Yvette Jaggi Charles-F. Pochon Victor Ruffv

Points de vue: Jeanlouis Cornuz Helena Mach

649

Un pouvoir non négligeable

Même si les indices des prix du second semestre sont plus favorables que ceux du premier, la moyenne annuelle suisse restera assez élevée en comparaison européenne. Nous ne ferons pas mieux ou moins bien que quelques concurrents sérieux, Allemagne fédérale, Etats-Unis, voire Angleterre.

Le second semestre d'autre part confirmera certainement la bonne tenue du franc suisse, si le renversement de la politique de Reagan se confirme. Les exportations suisses en seront renchéries d'autant. Enfin, dernier facteur défavorable, le crise mondiale ne touche plus seulement l'industrie horlogère, mais aussi la mécanique, y compris les plus grandes entreprises. Voyez Sulzer! Et le tassement dans le bâtiment est perceptible.

Dès lors, la pleine compensation du renchérissement sera, en 1982, une bataille exceptionnellement difficile.

L'offensive devait se développer dès la rentrée (voir plus loin). Le secteur privé, invoquant ses difficultés, cherchera un appui du côté du secteur public. Une compensation, non intégrale, du renchérissement par la Confédération serait, pour le patronat, le précédent exemplaire. Mais les partis vont entrer en période électorale; ils hésiteront donc à assumer cette responsabilité sans un accord préalable des syndicats et des associations du personnel.

La détermination pour une défense intégrale du pouvoir d'achat doit donc être affirmée et affichée d'emblée. Car la rentrée a commencé. Le pouvoir d'achat ne fait pas partie du domaine négociable.

OFFENSIVE

Jamais le bon moment!

Fin août-début septembre: la Société pour le développement de l'économie suisse (Sdes), porteparole des milieux patronaux, ne perd pas un instant pour lancer l'offensive au chapitre «compensation du renchérissement». Ballon d'essai pour des arguments qu'on verra sans doute développés et répétés par tous les canaux disponibles ces prochaines semaines. Faisant le bilan de la situation conjoncturelle et évaluant les chances d'une issue favorable, la Sdes peut ainsi écrire: «Une des conditions pour que les efforts d'économies et de rationalisation deviennent progressivement payants est que les syndicats s'abstiennent de formuler des revendications excessives lors des prochaines négociations salariales. A cet égard, il semble malheureusement qu'on ne soit pas encore tout

à fait conscient des nécessités de l'heure, du moins dans les centrales syndicales. Celles-ci, en effet, ne se contentent pas d'exiger la pleine compensation du renchérissement (en référence à un indice national des prix dont on sait qu'il affiche une progression supérieure à la réalité), elles ont également annoncé, en vue du renouvellement d'un certain nombre de conventions collectives de travail, notamment dans l'industrie des métaux et des machines, de nouvelles revendications qui auront encore bien plus d'incidences sur les rendements et les coûts des entreprises. Ces revendications risquent de détériorer la position encore favorable de la Suisse par rapport à l'étranger (...).»

Tout y est: le doute jeté sur la valeur de l'indice des prix (on pouvait admettre en effet qu'il était surévalué de 1 à 1,5%; mais du fait patronal notamment, la pression est en train de monter et l'accord

SUITE ET FIN AU VERSO

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

Jamais le bon moment!

des experts semble devoir se faire entre 2 et 2,5%...) ainsi que les cris d'alarme à la compétitivité vis-à-vis de l'étranger. Ces derniers accents devraient depuis longtemps avoir perdu de leur impact, utilisés indifféremment dans tous les climats économiques: la Suisse est-elle en bonne posture? alors il s'agit de ne pas miner les avantages pris sur les concurrents... la Suisse est-elle au contraire plutôt dans le creux de la vague? alors, surtout ne plus rien revendiquer, de peur de plonger définitivement... Jamais le bon moment! «Arguments» éculés, et pourtant jetés imperturbablement dans le débat. Aujourd'hui, le chantage à l'emploi, sur fond de licenciements massifs dans l'horlogerie et de mesures de compressions salariales dans l'industrie des machines et ailleurs, devrait leur donner un nouvel élan!

Au long des phrases toutes faites, une petite note presque inédite malgré tout: l'appel patronal à la «base» des syndiqués, référence qu'on avait plutôt pris l'habitude d'entendre au fil des slogans assénés par les militants qui se prétendent plus à gauche que la gauche. Nous citons toujours la Sdes: «Dans tout cela, l'élément rassurant est que la base des salariés est habituellement moins intransigeante, davantage disposée aux compromis. Et lorsqu'il s'agit de s'entendre sur des solutions concrètes, le patronat traite généralement avec la base et non avec les centrales syndicales. Un appel au bon sens et à la modération des salariés devrait, à vrai dire, se doubler simultanément d'un appel aux autorités pour qu'elles s'efforcent, dans la mesure du possible, et malgré les contraintes légales, de ne pas frayer la voie aux revendications syndicales.» Voilà qui devrait être compris comme un appel à des manifestations de masse en faveur du maintien du pouvoir d'achat.

Rappelons que l'an dernier déjà, la passe d'armes

avait été chaude, pour la pleine compensation du renchérissement, même si finalement l'Union syndicale suisse avait pu se déclarer satisfaite des résultats obtenus, en regard des déclarations retentissantes du chef du Département fédéral de l'économie publique, Fritz Honegger, pour lequel «il fallait se garder d'accorder partout la pleine compensation».

TEMPÉRATURE 1981

Branche par branche, et hors les employés de l'industrie chimique et le personnel bancaire pour lesquels les salaires sont automatiquement adaptés au renchérissement, le bilan des négociations de fin d'année se présentait de la façon suivante (à fin de comparaison avec les discussions à venir): pour la FTMH (métallurgie et horlogerie), l'accord conclu avec la convention patronale prévoyait une compensation du renchérissement portant sur 50 centimes à l'heure ou 100 francs par mois dès le 1er janvier 1982 et sur 40 centimes à l'heure ou 80 francs par mois dès le 1er août 1982, à titre d'acompte sur le renchérissement supputé de 1982; dans l'industrie de l'habillement, accord sur le principe de la compensation, malgré une marche des affaires généralement peu satisfaisante; dans l'industrie du bois et du bâtiment, compensation selon l'indice de novembre (la nouvelle convention nationale prévoyait pour 1982 une augmentation de la durée des vacances ainsi qu'une réduction échelonnée du temps de travail); pleine compensation aussi à Migros et à Coop où l'on s'engageait par ailleurs à consacrer respectivement les 2,5% et 1% de la masse salariale pour des augmentations individuelles du salaire réel.

EXPLOITER LA CRISE

La compensation du renchérissement ne sera pas le seul chapitre social où les stratèges au petit pied profiteront de la morosité économique pour tailler en pièces des initiatives pendantes — la crise n'est pas perdue pour tout le monde. Il faut s'attendre à certains déchaînements côté participation des travailleurs et bien entendu côté protection contre les licenciements. Quelques avant-goûts.

Participation. Typiques, les attaques menées par la «Neue Zürcher Zeitung» (et relevées à juste titre par la presse syndicale, notamment «Le Gutenberg»). Avertissements de la droite patronale, par l'intermédiaire de la rubrique économique du quotidien zurichois: «Les syndicats ont intérêt à empêcher que la participation ne devienne un frein à l'investissement et une menace pour l'emploi.» Et d'agiter l'«exemple» ouest-allemand pour montrer la faillite de la concertation travailleurs-patrons dans la direction des entreprises.

Analyses sommaires, sans référence à la crise internationale; diagnostics orientés et fabriqués de toutes pièces pour coller à l'actualité allemande actuelle (on s'est bien gardé de faire référence à la cogestion à l'allemande lorsque la RFA ne subissait pas encore la conjoncture au même titre que tous ses «partenaires» européens).

Protection contre les licenciements. Répétition générale pour la rentrée, signée Olivier Rapin, de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie. pour «L'Ordre professionnel» (27.8.). Sous le titre «Un bon moyen d'enrayer notre économie», l'auteur, en conclusion, résume les conséquences imaginables d'une acceptation de l'initiative: «(...) Tout d'abord, l'embauche serait très sérieusement entravée car les entreprises craindraient de ne pouvoir plus tard licencier. Ensuite, il faudrait redouter une atteinte au sens des responsabilités des chefs, qui ne disposeraient plus des moyens de leur mission. Certains travailleurs profiteraient d'une sécurité excessive, qui serait décourageante pour les autres, leurs efforts pouvant être compromis par l'impossibilité de mesures rationnelles dans le secteur du personnel. Finalement, ce moyen de survie que peut représenter pour l'entreprise la faculté de licencier lui serait ôté. En bref, cela conduirait à scléroser profondément notre économie.»

Sans commentaire, pour qui connaît la véritable situation (souvent détaillée dans ces colonnes) du travailleur suisse face au licenciement.